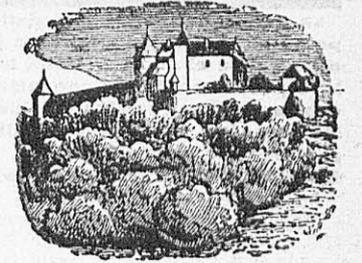




LA GRUYÈRE



Journal indépendant, politique et agricole

paraissant les mardi, jeudi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit: « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

ABONNEMENTS

Suisse 1 an Fr. 9.—
» 6 mois » 4.50
Etranger 1 an » 16.—
» 6 mois » 8.—
payable d'avance.

Prix du numéro: 10 cent.

Téléph. Appart.: 197

Imprimerie et Administration: Rue de la Sionge, Bulle.

Téléph. Bureau: 150

On s'abonne dans les bureaux de poste moyennant 30 cent. en plus.

HORAIRE B.-R.: BULLE, arr. 8^h 11^h 47 (d.j.f. 15^h 52) 16^h 20^h 22 — BULLE, dép. 6^h 09^h 52 (10^h 00) 13^h 08 18^h 50

ANNONCES

Suisse de Fribourg 20 cts.
Suisse 25 »
Etranger 30 »
Annonces mortuaires et rétractations 30 »
Réclames 50 »
S'adresser à Publicitas S. A. suisse de publicité (Cercle Catholique, 1^{er} étage).

plus tard, de consentir à l'autre expédition, l'ascension surplombe Macugnaga d'1 pas en cours de route et au ue irritante à la voir si lé-astiques, tandis que lui-mê- se préoccupait de garder pas rester en arrière? Il s sa méditation, mais il se sa surprise à constater la sa femme et l'expression donnait le plaisir de décou- es forces, et sans doute des le train, quittant le voisi- eait dans la vallée du Rhô- ient prêts, sa couverture 'avait prévenu du réveil de 's'achevait. Pour recevoir re qui le séparait encore out pour secouer le joug de 's'ait le cerveau, il chercha t acheté et l'ouvrit. Mais il lement au drame de sa vie es yeux, un drame public, de tous.

« est en- tement d'ici cembre pro- tout nouvel our 1929.

Grand'Maman! uffe chaude en gris semelles 7.20 et cuir 36-41

théâtrales

chauffée de d, EPAGNY re, à 15 h. précises. Balcroze. 3 actes. e bouffe en 1 acte. —, Premières fr. 1.50, Se-

Plus

uffe-eau omique

soumission.

se en vente, par voie de e commerce Derrey. Les bois sont divi- re faites pour le bloc ou à la disposition des ache- rendez-vous au village à di soir, 27 novem- Le secrétaire communal. **PRESSION** **RES** **U JOURNAL**

Après la session. Suggestions.

La session d'automne du Grand Conseil est close. Il n'est pas inutile d'examiner l'ensemble des décisions prises, la signification de votes émis et l'attitude adoptée par la majorité en face des problèmes sociaux, politiques et économiques qui se posent en ce moment. Malgré les accusations portées par nos adversaires politiques, nous continuerons à soutenir, en toute loyauté, ce qui est bien, et à démasquer ce qui ne l'est pas. Notre situation budgétaire se consolide de plus en plus, grâce à l'esprit de suite du chef des finances cantonales, aux économies réalisées et, surtout, ne l'oublions pas, à l'effort fiscal demandé aux contribuables par le Grand Conseil. C'est donc en somme bien à ceux qui ont prélévé sur leurs sueurs la dime réclamée par l'Etat qu'échoit le plus grand mérite dans le rétablissement de nos finances.

Disons que nous n'avons aucunement pensés de dénier pour autant aux organes parlementaires ou exécutifs de notre petite république la part qui leur revient dans les résultats acquis à ce jour. Il reste cependant à accentuer encore le régime de l'économie par la suppression de divers postes oiseux qui absorbent des traitements dont le montant aurait sa place toute marquée dans d'autres domaines, par exemple celui de l'amélioration plus rapide de notre réseau routier. Qu'on nous permette de souligner en passant l'état d'infériorité dans lequel se trouve le canton de Fribourg, à ce point de vue. Quand on passe du canton de Vaud ou de celui de Berne, par exemple, sur le territoire fribourgeois, on a l'impression de pénétrer dans un pays en retard de vingt ans sur les autres Etats romands. A quoi faut-il attribuer cette situation?

Il est évident que l'on ne saurait songer à prélever de nouveaux impôts éditiliaires avant d'avoir fourni de plus amples ressources aux contribuables, mais on ne peut s'empêcher de songer à d'autres grosses dépenses qui nous sont d'un petit rapport et dont on eût pu tirer plus habilement et plus utilement parti. L'Etat a soumis au Grand Conseil la liste des tronçons de route qui seront cyclindrés au cours de l'année, mais on se demande quand on arrivera à faire le tour du canton.

Des mesures sociales utiles sont décrétées ces années-ci auxquelles nous souscrivons pleinement. La création du Sanatorium de Crésuz et de l'Asile de l'Abbaye de Sorens pour les alcooliques est le digne couronnement de l'œuvre commencée. L'institution de l'Ecole d'agriculture et de l'Ecole de Ste-Agnès, à Grangeneuve, est appelée aussi à se répercuter un jour sur l'exploitation rationnelle du sol fribourgeois. N'oublions pas cependant que les conditions climatiques de notre haut-plateau suisse nous mettront toujours en état d'infériorité au point de vue agricole vis-à-vis des fertiles contrées qui s'étendent dans les parties basses de l'Europe. Ce n'est que par l'industrialisation de nos méthodes de production et le développement de nos relations commerciales que nous arriverons un jour à concurrencer le marché étranger. Il faut que notre jeunesse soit préparée à cette transformation de notre économie et qu'elle s'en aille au dehors puiser dans le champ immense d'information que constitue l'industrie étrangère.

Les études techniques, commerciales et sociales et les voyages peuvent seuls assurer le succès que l'on est droit d'espérer de notre avenir économique. Ce que nous avons fait depuis quelques années est bien. Ce n'est pas suffisant. Mais c'est dans le champ de la politique que les méthodes gouvernementales fribourgeoises laissent le plus à désirer. Tou-

te l'activité dont on fait preuve dans les autres domaines est rappetissée par un système de gouvernement étroit, mesquin et tyrannique. Certains magistrats de chez nous s'en sont allés à Rome. Ils ont visité le Duce. La hantise d'un gouvernement fort (entendez d'un pouvoir capricieux et absolu) les poursuit. Et ce rêve leur fait commettre contre la démocratie les pires fautes. Il n'est bientôt plus de citoyens, plus de citoyens, qui n'aient les fidèles et obéissants serviteurs, qui n'aient en l'occasion d'expérimenter la façon désinvolte et autoritaire dont on se tait, parce que l'on est, pour un bon nombre, des créatures des maîtres du jour, parce que l'on s'est assuré à leurs services d'enviables situations, ou parce que, étant infime minorité, il ne sert rien de parler ni d'agir. Derrière, dans les coulisses, on avoue bien que tout n'est pas pour le mieux, mais, il y a un long chemin du cœur aux lèvres!

Ainsi, tous les progrès indéniables que l'on recherche sont souvent mis au service de la politique, tant dans l'administration des entreprises nouvelles que par l'esprit dans lequel elles sont conduites. Et cela leur enlève la grande part de leur valeur. Indirectement, les citoyens qui ne servent pas la majorité sont ainsi lésés; c'est ce qui constitue l'injustice politique et sociale dont nous voulons parler. Le peuple, heureusement, commence à comprendre.

Dans la dernière session, la majorité conservatrice n'a pas jugé à propos de donner droit à une revendication libérale-radicalisant la candidature d'un député de la minorité à l'une des vice-présidences du Grand-Conseil. Elle se dit malgré tout large d'idées, progressiste et tolérante. Nous ne vivons dans un pays réellement démocratique que le jour où la force aura cessé d'avoir la primauté sur le droit.

Petite Revue.

ÉTRANGER

La politique extérieure de l'Allemagne et de la Pologne.

La rentrée sur la scène politique allemande de M. Stresemann est un événement que l'on peut certainement qualifier d'heureux. Lorsque la maladie du ministre l'obligea à quitter la Wilhelmstrasse, on était juste au moment critique des élections du Reichstag. La victoire des gauches devait forcément amener une dissolution de la coalition centre-droite. On se souvient au prix de quelles peines le nouveau cabinet fut mis sur pied, avec le concours de la social-démocratie et des ne s'engageât à appuyer en tout état de cause le nouveau gouvernement.

Au point de vue de la politique extérieure, l'absence de M. Stresemann, tout aussi aguilonné selon ses vues personnelles que la politique internationale du Reich, se fit durement sentir. Le nouveau chancelier, M. Müller, fut chargé de remplacer à la session d'automne, à Genève, le ministre des affaires étrangères. Il ne fut en somme que ministre mandataire, puisqu'il alla consulter M. Stresemann, avant son départ, sur la conduite à tenir. La question de l'évacuation anticipée, souvent entrevue par le chef des affaires étrangères, semblait être mûre. On sait de quelle façon la requête de M. Müller fut accueillie à Genève. Les diplomates alliés promirent simplement d'envisager l'éventualité de l'étude du problème. En Allemagne, où la presse avait induit le peuple en erreur en lui parlant du « droit » que possédait le Reich à l'évacuation, on fut déçu, profondément. Le ministre Müller fut un instant menacé. Heureusement, le chancelier n'avait rien promis et ne s'était engagé à rien, laissant à son collègue le soin de tirer au clair la situation.

C'est là-dessus que M. Stresemann reprit son poste, au début de novembre. Depuis lors, les démarches préliminaires en vue de l'étude de

l'évacuation anticipée ont marché bon train. Les puissances ont mis au point leurs revendications, qui paraissent logiques. L'Allemagne est prête à désigner ses experts. Mais on ne sait encore quelles sont les propositions qu'elle fera, en vue de donner satisfaction à ses adversaires. M. Stresemann sait qu'aucune évacuation ne peut-être entrevue sans contre-partie. De quelle façon les conçoit-il et comment arrivera-t-il à décider le peuple allemand à les accepter? C'est ce qui demeure un mystère. Les destinées du Reich sont entre les mains d'un homme qui détient sur la nation qu'il dirige une grosse influence. Sa responsabilité n'en est qu'accrue. On peut avoir confiance, car le passé de M. Stresemann est le meilleur garant de son attitude future.

Malheureusement, les dispositions du Reich ainsi, vis-à-vis de sa voisine de l'est, la Pologne.

Les négociations entamées à maintes reprises entre les deux pays, en vue d'arriver à l'établissement d'un statut économique et frontalier utile au relèvement de l'une et de l'autre nations, sont encore une fois interrompues. Le « colloque » de Dantzig semble en être la cause, les allemands ne tolérant ni l'accès de la Pologne sur la Baltique ni cette solution de continuité entre le territoire national et la Prusse orientale. Bien plus, la « Germania », organe du centre catholique, écrit que le Reich ne consentira à la conclusion du « Locarno » de l'est que si la Pologne accepte de discuter le rétablissement des anciennes frontières allemandes. Le langage de ce journal, qui passe pour modéré, ressemble de bien près à celui de M. Voltemaras, chef du gouvernement lithuanien, et il est permis de se demander si les nationalistes-centristes allemands n'ont pas partie liée avec la Lithuanie, dont l'attitude serait incompréhensible si l'on ne soupçonnait derrière un appui catégorique. La Russie rouge elle-même ne répond que par un mutisme éloquent à toutes les avances pacifiques de la Pologne.

Toutes ces données permettent d'apprécier les déclarations faites publiquement par M. Zaleski lorsqu'il affirme que si la Pologne veut la paix, elle la veut dans le concert des nations européennes, sur la base du maintien des frontières démarquées par les traités et en corrélation avec la Société des nations. C'est dire que l'Allemagne et la Lithuanie mènent une politique dangereuse et la paix de l'Europe. La Pologne est devenue un Etat puissant. Elle a conclu des pactes d'amitié avec la France et la Roumanie. Toute intervention étrangère dans sa souveraineté entraînerait une consécration générale. Ses voisins n'ont donc rien à espérer de l'avenir dans cet ordre d'idées. Ils feraient mieux de s'en tenir aux conseils de la Société des nations et d'entreprendre une fois des pourparlers sérieux avant que le Conseil de Genève soit obligé d'intervenir.

En Roumanie.

Selon des renseignements fournis par M. Titulesco, revenu à Londres, le calme le plus complet règne en Roumanie. D'autre part, la nomination au poste de ministre des affaires étrangères de M. Mironesco signifie que rien ne sera changé à la politique extérieure du royaume, le titulaire étant à la fois un ami de la France et de son prédécesseur, M. Titulesco. Il s'avère donc que la crise ministérielle est purement d'ordre intérieur et qu'elle n'affectera aucunement le rôle de la Roumanie dans la politique générale.

Amenités italo-autrichiennes.

Dernièrement à eu lieu à Vienne une importante réunion de la Ligue irrédentiste autrichienne. Les orateurs y ont protesté vivement contre l'italianisation des populations de langue allemande du Tyrol méridional. Ils ont accusé le roi d'Italie de n'avoir pas tenu sa promesse de respecter « la langue, les mœurs et les traditions » de cette contrée. Les chefs de la Ligue proposent de boycotter méthodiquement tous les produits italiens arrivant en Autriche et d'interrompre toute sorte de relations avec les anciennes provinces de l'Italie, assurant qu'ils forceraient ainsi le Duce

et le fascisme à céder sur toute la ligne. Le président de la Ligue, professeur Hiller, a ajouté: « L'Italie crie fort quand il n'y a pas de péril, mais elle est silencieuse quand on lui montre le poing ».

Une décision fut ensuite prise d'organiser en Autriche et dans les divers pays d'Europe un formidable mouvement en faveur des « frères du sud ».

L'« Impero », organe fasciste de Rome, répond en ces termes à la menace irrédentiste autrichienne:

« Que ces valseurs enrégés, qui se nourrissent de bière et de saindoux, laissent en paix l'Italie s'isoler ne veulent pas qu'elle perde une fois pour toutes sa patrie toute chrétienne. L'Italie de Mussolini n'est plus celle qui, à Trieste, se faisait bâtonner par les policiers des Habsbourg. L'Italie de Mussolini, si elle le veut, a des canons et des ailes capables de faire rendre gorge en trois heures à cette charogne putréfiée qu'est le cadavre de la vieille Autriche. »

O doux langage!

SUISSE

Les beaux villages.

Le Conseil administratif de Genève a proposé au Conseil municipal d'accepter le legs de M. Scheuermann, décédé à Montreux il y a deux mois, qui se monte, tous frais déduits, à 1.200.000 francs.

A la frontière italienne.

On signale que la police fasciste se montre de plus en plus sévère à la frontière suisse. Dernièrement, un Chinois muni d'un passe-port bien en règle fourni par le consulat italien de Schanghaï a été refoulé à deux reprises vers la Suisse.

On se demande quel but poursuivent ainsi les autorités frontalières italiennes.

Remboursement des colis-express

A partir du 1er décembre 1928, les colis express pourront, en trafic suisse, être grevés de remboursement dont le montant minimum a été fixé à 5 fr. Cette innovation sera sans doute la bienvenue dans plus d'un milieu; souvent en effet l'expéditeur désire faire de l'expédition de son envoi et de l'encaissement de son dû une seule et même opération.

Le « Rhône » et le « Genève ».

Le Tribunal de police de Lausanne a reçu à sa barre les représentants du « RHÔNE » et du « GENEVE » qui s'aborderont, le 13 mai, au débarcadère de Pully.

Les dépositions étant contradictoires et les deux capitaines ne pouvant se mettre d'accord, une expertise a été décidée.

Les chantiers Zeppelin à Bâle?

Il est sérieusement question, assure le correspondant de Bâle à la Tribune de Lausanne, de transporter de Friedrichshafen à Bâle les chantiers de construction des Zeppelins.

Le bruit de ce transfert avait été agité déjà, mais il fut démenti sur l'intervention furieuse de la presse wurtembourgeoise. Il s'avère maintenant que la question se pose avec une significative précision. Les capitalistes américains qui se proposent d'instituer une formidable association au capital de 75 millions pour exploiter la ligne de transports aériens par dirigeables Europe-Amérique voient un inconvénient à ce que les chantiers de construction et de réparation des colosses aériens se trouvent sur territoire allemand. En cas de nouvelle guerre, ils seraient immédiatement exposés à la destruction. Aussi envisage-t-on sérieusement l'aménagement d'un emplacement sur territoire neutre, à 6 km. de Bâle. Inutile de dire que la grande cité suisse des bords du Rhin suit avec le plus vif intérêt le développement des pourparlers et souhaite voir s'installer sur son sol les riches constructeurs qui apporteront ainsi une nouvelle et importante ressource à la contrée.

Un autre projet en faveur d'une ville rhénane allemande est à l'étude, mais il ne paraît avoir aucune chance de réussite.

Nécrologie.

M. Urbain Rime s'est éteint à la Tour-de-Trême, mardi, dans sa 91me année. Avec lui disparaît de la scène du petit bourg la physionomie d'un vieillard bien sympathique, dont la vie se résumait par les mots de *travail* et de *devoir*.

Le défunt fut en effet un honnête travailleur, puisque, de sa longue carrière, il comptait environ 45 années passées aux usines de la parquetterie Binz frères. Il fut un homme de devoir, parce qu'il éleva une famille dont les membres lui firent toujours honneur et qui furent sa récompense jusque dans les vieux jours.

A ses enfants et aux familles en deuil, nous présentons nos respectueuses condoléances.

* * *

A Bulle est décédée hier Mme Lenoir, âgée de 72 ans, belle-mère de M. A. Dubuis, entrepreneur. La défunte sera inhumée à Rossinière, son pays d'origine.

Nous présentons aux familles atteintes par ce deuil nos sincères condoléances.

Un grand concert à Bulle.

On nous écrit :

L'anniversaire du grand musicien Schubert suscite dans le monde de splendides solennités. Il ne passera pas inaperçu à Bulle. Outre les articles de journaux et de revues, nous avons le plaisir d'annoncer aux amateurs d'excellente musique le concert extraordinaire qui aura lieu le 2 décembre dans la grande Salle de l'Hôtel des Alpes.

La population de Bulle n'a en effet pas souvent l'occasion d'applaudir des artistes de la valeur de M. Robert Caruana, violoncelliste, et de M. Georges Pileur, pianiste. A Mlle Tilly Margot, notre délicieuse cantatrice, sera confiée la partie vocale de ce concert et nulle mieux qu'elle n'interprétera les exquises mélodies de Schubert.

M. Pileur n'est pas, pour la population de Bulle amie de l'art musical, un « nouveau ». L'an dernier encore, il nous venait avec Mlle Alice Descloux. Artiste de renom, il retrouvera chez nous la sympathie d'antan. M. Robert Caruana ne lui cède en rien pour ce qui concerne la valeur musicale. Nous donnerons prochainement les appréciations flatteuses que de grands quotidiens étrangers écrivent à son sujet.

Invitons seulement les amateurs de belle musique à prévenir leurs amis. L'occasion d'entendre un si beau concert est trop rare pour ne pas la saisir avec enthousiasme et empressement.

Pour l'œuvre de St-Justin.

Sait-on qu'il y a actuellement des milliers de jeunes Chinois qui étudient en Europe dans les universités. Sait-on que presque tous ces étudiants sont pilotés par des organisations franc-maçonniques ou communistes ? Sait-on que, pour parer à ce danger et pour faire connaître la vraie civilisation chrétienne, il s'est formé, dans plusieurs pays, des œuvres dont l'une porte le nom d'œuvre de St Justin ?

C'est pour parler de cette œuvre si actuelle que M. l'abbé Dr Charrière, Rd Directeur du Séminaire de Fribourg, viendra prêcher à Bulle, dimanche prochain. Et c'est en faveur de cette œuvre qu'il y aura, après-midi, dans les locaux de l'Ecole ménagère, un thé-vente, organisé par le Cercle d'études des demoiselles. Nous en parlerons.

Incendie.

Mardi soir, un incendie a éclaté à Romains dans la maison de M. Grandjean. Le bâtiment a été complètement détruit. La maison était assurée pour 12.000 fr. Elle renfermait un petit magasin, qu'on a pu en partie évacuer.

Le sinistre est dû à la malveillance. On a procédé à l'arrestation du coupable, qui a fait des aveux.

Tombé mort.

Au moment de mettre sous presse, nous apprenons que M. Léon Oberon, de Maules, père d'une nombreuse famille, âgé d'une soixantaine d'années, est tombé mort des suites d'une crise cardiaque, sur la place du marché de Bulle, à côté de son épouse.

La Préfecture et M. le Dr Perroulaz ont procédé aux formalités légales.

LE DRAME DE LA MONTAGNE

Nos bons religieux découvrent au pied du Velan les deux touristes : l'homme est mort, mais la femme est vivante. — Le récit de la rescapée.

Les deux touristes qui, dans la journée de lundi, avaient entrepris sans guide l'ascension du mont Velan et dont on n'avait pas de nouvelles ont été retrouvés jeudi matin par nos bons religieux, les chanoines du Grand-Saint-Bernard, dont le dévouement est célèbre dans le monde entier. Malheureusement l'un d'eux, M. Norans, de Paris, était mort. Nous avons pu reconstituer les événements et nos lecteurs nous sauront gré de leur en donner la suite avec tous les détails avant d'en venir à la lugubre découverte.

(A suivre).

La défalcation totale des dettes hypothécaires est une affaire de justice distributive et sociale. L'Etat ne prélève pas d'impôts sur une fortune ou des revenus non existants. Selon quelles données sociales pourrait-il en prélever sur les dettes ?

On dit que la construction de quatre « Zeppelins » perfectionnés est envisagée, afin que deux départs par semaine dans chaque sens puissent être organisés.

Pour le rétablissement des jeux

Le comité directeur du parti populaire conservateur suisse a décidé de recommander l'acceptation de l'initiative sur les kurbas. Sa décision ne revêt cependant aucun caractère obligatoire.

Où siègeront-ils ?

On a de la peine à s'entendre au Palais fédéral, pour loger les nouveaux conseillers nationaux aux sièges qu'ils désirent. On compte que la désignation du bureau aplaira les difficultés.

Les maharadjahs

aiment la Suisse.

Le maharajah de Rewa, sir Goulab, est descendu dans un hôtel de St-Moritz, dans les Grisons, venant directement de Bombay.

Nouvelles brèves.

Nouvelles politiques et diverses.

A Patkratz, en Slovénie, une bombe a éclaté devant le domicile du député Katitch, chef du parti radical de l'endroit. On croit à un acte de vengeance des extrémistes croates.

Le vote définitif au Reichstag a donné une grosse majorité à M. Stresemann. Ont voté l'ordre du jour de la minorité, présenté par les nationalistes-sociaux, les députés de ce groupe, les « Deutschnationalen », les communistes et le parti paysan chrétien-social.

Le discours énergique et clairvoyant de M. Stresemann a causé en général la meilleure impression dans les milieux diplomatiques étrangers.

Malheurs et accidents.

A Bilbao, Espagne, trois jeunes gens en chasse abattirent un oiseau qui tomba sur un transformateur électrique. Les disciples de St-Hubert firent la courte échelle pour dénicher la victime. Malheureusement, celui d'entre eux qui était au-dessus entra en contact avec la conduite à haute tension. Il fut foudroyé, ainsi que le jeune homme qui touchait terre. Le chasseur qui se trouvait au milieu n'eut aucun mal.

Au Bois de Boulogne, le jeune Robert Fiancette, 19 ans, fils d'un député socialiste de Paris, s'est jeté avec sa motocyclette contre une automobile. Il eut la carotide sectionnée et le crâne fracturé. Le malheureux est mort quelques minutes après son admission à l'hôpital.

Sept employés du gouvernement canadien, qui avaient été chargés de la construction d'un camp sur le rivage de la baie d'Hudson, ont disparu. Ils sont partis, il y a quelques jours, pour effectuer le voyage à pied. La durée de la traversée de la région devait être de deux à trois jours. On croit que les infortunés se sont perdus et qu'ils sont morts de faim ou qu'ils ont été dévorés par les loups.

Plusieurs aviateurs sont partis à leur recherche. L'un d'entre eux déclare avoir aperçu dans une région absolument inhabitée un amas de couvertures qui sont probablement celles emportées par les disparus.

Entre Aigle et Villeneuve, un automobiliste inconnu a renversé un vieillard de 67 ans,

M. Veillard, et l'a laissé étendu sans connaissance au bord de la route. L'accidenté, qui a une fracture du bassin, a été recueilli par M. Dutoit, garagiste.

Une explosion s'est produite à la cartoucherie de Vincennes. On compte 12 morts et de nombreux blessés, tant civils que militaires. La consternation est générale. Suivant une autre information, il n'y aurait que quatre victimes. L'explosion s'est heureusement encore produite à un moment où presque tous les ouvriers avaient quitté l'usine.

36 caisses de capsules de fulminate ont sauté. On retire actuellement des débris des restes humains non identifiés.

40 écoliers de Belp (Berne) ont failli périr asphyxiés l'autre jour dans une Halle de gymnastique où l'on déroulait un film cinématographique. Le vent ayant refoulé la fumée à l'intérieur du poêle, le gaz carbonique se dégagea dans la salle et les écoliers sortirent l'un après l'autre, pris d'un grave malaise. Au grand air, ils s'évanouirent. A la fin, un maître s'aperçut de la situation et les soins empressés d'un médecin réussirent à rappeler tous les enfants à la vie.

On estime à 12 millions le nombre des Chinois du nord et du centre menacés par la famine. Lorsque celle-ci sévira à l'état aigu, le nombre des affamés s'élèvera vraisemblablement à 20 millions.

Crimes et délits.

Un étudiant chinois avait tué sa jeune femme au cours de son voyage de noces en Ecosse. Il avait recouru en appel contre la décision des juges de Carlisle, qui l'ont condamné à mort. Le recours a été écarté.

Dans l'Etat de Nebraska, un nègre que l'on croit atteint de folie a tué, en l'espace de 24 heures, trois personnes, à coups de hachette. Plusieurs autres individus ont été blessés.

On mande qu'une quinzaine de bandits ont pénétré dans le monastère d'Hipoto, en Slavie du sud. Ils l'ont entièrement pillé puis ont obligé les religieuses à leur obéir aveuglément, en traitant plusieurs avec la dernière sauvagerie.

Vers minuit, la supérieure réussit à faire avertir le poste de police voisin. Lorsque les gendarmes à cheval arrivèrent, les bandits se défendirent énergiquement puis disparurent dans les forêts voisines. Deux d'entre eux furent trouvés ivres-morts dans les cellules des nonnes. Ils ont été naturellement écrasés.

FRIBOURG

On arrête.

La gendarmerie de Belfaux a arrêté un individu que l'on soupçonne être l'auteur des agressions de Donatrye et de Grolley.

Il s'agit d'un nommé K., habitant Fribourg. Il reconnaît avoir passé la nuit précédant l'attentat de Grolley dans les environs de cette localité mais nie absolument y être mêlé.

La victime de la tentative de viol de Grolley croit reconnaître l'individu au timbre de sa voix.

Exportation de bétail d'élevage.

La Fédération des syndicats d'élevage de la race tachetée noire a expédié lundi, de la gare de Fribourg, 18 vaches laitières, à destination d'une grande exploitation agricole de la Bohême. Tous ces animaux provenant des syndicats d'élevage et devant fournir au minimum vingt litres de lait après le vêlage, ont été soumis avant leur départ à l'épreuve sous-cutanée de la tuberculisation. Il avait déjà été envoyé, l'année dernière, au même propriétaire, un envoi comprenant un taureau et huit vaches de race fribourgeoise.

ter dans la soirée à l'Hospitale. De là, on l'a installée sur une civière et montée à l'hospice où elle est assurée du meilleur traitement. Néanmoins, on a perdu tout espoir de la sauver. La veille, elle parlait encore, mais elle est maintenant dans un état de prostration et de faiblesse tel que l'on s'attend, d'un instant à l'autre, à une issue fatale. Cependant, elle vivait encore ce matin, après le cruel voyage. Bien qu'elle n'ait pas de graves blessures apparentes, on croit qu'elle souffre de lésions internes causées par une chute de quatre ou cinq cent pieds.

Aujourd'hui, le cadavre de son compagnon sera descendu à Bourg-Saint-Pierre et, demain, sans doute, il sera conduit à Martigny si, comme il est probable, le transfert est réclamé.

On a pu identifier, avec leurs carnets et leurs portefeuilles, les deux victimes. Le mort est M. A... N..., de Paris, et la survivante Mme R... On ignore, pour le moment, leur lien de parenté. De l'hospice, on aurait déjà, nous dit-on, prévenu les familles.

Ce déplorable accident doit être, au début de la saison, un avertissement salulaire aux alpinistes trop confiants en eux-mêmes et trop inexpérimentés qui s'aventurent dans la montagne sans prendre toutes les précautions nécessaires.

Ainsi renseigné, Marc Roméney rejeta violemment la feuille qu'il venait de lire avec passion. Sans doute il arriverait trop tard : la montagne avait achevé sa victoire.

De nouveau il perçut nettement qu'il préférait la souffrance de la savoir vivante à celle de la croire morte. Et il reçut pour la seconde fois le choc de la douleur qui n'a pas de remède.

Juliette, comme un rayon du matin, envahit son compartiment.

Bonjour papa, vous avez bien dormi ?

Mais oui, assura-t-il, le visage défilé, les yeux gonflés. Et toi ?

On peut espérer que, d'ici à une année ou deux, il sera possible de créer en Bohême une station d'élevage de bétail tacheté noir en vue de faciliter son écoulement.

Mort d'un garde pontifical.

Les *Freiburger Nachrichten* annoncent qu'un garde pontifical fribourgeois, M. P. Baeriswyl, d'Alterswil, est mort à Rome, dimanche, d'une pneumonie. Il était âgé de 29 ans et venait de rentrer de congé.

Décès.

A Ursy est décédé M. Louis Richoz, avantagusement connu dans la contrée.

Chronique romontoise.

La foire.

Eclairée par un radieux soleil et favorisée par une température particulièrement douce, la foire de mardi, à Romont, eut une très grande importance.

Sur le champ de foire ont été recensés 249 bovidés. Les transactions ont été nombreuses et les ventes se sont opérées à des prix assez fermes. Un certain nombre de marchands de la Suisse allemande étaient sur place et se rendirent acquéreurs de quelques pièces de bétail à des conditions très rémunératrices pour l'éleveur. Les veaux n'étaient pas en grand nombre. Leur prix tend à la baisse. Il est assez difficile de fixer un chiffre exact des transactions opérées. Il semble pourtant qu'il oscille en moyenne entre 1 fr. 50 et 2 fr. le kilo, il y avait 23 moutons et 11 chèvres qui ont été peu demandés. Très nombreux, mais peu recherchés étaient les jeunes porcs. La statistique communale a noté la présence de 497 sujets. Les jeunes eurent facile écoulement depuis 40 à 70 fr. la paire. Les bœufs furent vendus à raison de 500 à 800 fr. pièce, les vaches de 650 à 1000 fr. et les génisses de 600 à 800 fr.

Une grande animation a régné sur la place du marché aux denrées et la foule se pressait autour des chars des paysans et des étalages des marchands forains, abondamment fournis en provisions de toute nature. On put aisément se procurer des pommes de terre à 14 et 16 fr. les 100 kg. Toujours abondantes, les pommes s'écoulaient aux prix de 1.50 à 3.20 la même mesure. Les poires d'hiver sont toujours plus rares et plus chères. On a payé les œufs de 3 à 3.20 la douzaine. En autres denrées de provenance étrangère, les revendeurs offraient les châtaignes à 0.50 et 0.80 fr. le litre et quelques raisins de 1 fr. à 1 fr. 10 le kg.

Retardés dans leur développement par la sécheresse, certains légumes, tels que raves, carottes, n'abondent pas sur nos marchés. Il en va différemment des choux qui continuent à être représentés par de nombreux et beaux spécimens.

Macabre découverte.

Mardi soir, la préfecture de la Glâne a procédé à l'arrestation du père I. et de sa fille, de Lussy, qui auraient de connivence enterré un jeune bébé, enfant illégitime, dans la carrière de Fuyens. Sur les déclarations de la mère, la gendarmerie aurait d'abord dirigé les fouilles dans un creux à purin où la dénaturation devait avoir jeté le bambin. Les recherches demeurèrent infructueuses. Mais bientôt la mère entra dans la voie des aveux et déposa que le bébé avait été enfoui dans la carrière de Fuyens. La gendarmerie ne tarda pas à mettre au jour la malheureuse victime. Le père de la fille, qui paraît avoir été complice de ce crime atroce, a été également écroué dans les prisons de Romont. On a procédé hier après-midi à l'autopsie de l'enfant.

Cuisine substantielle.

Nous mangeons souvent sans beaucoup nous soucier des qualités alimentaires des mets. C'est une faute. Pour qu'un aliment soit digne de ce nom, il faut qu'il nous apporte, sous une forme bien digestible, les substances dont notre corps a besoin, c'est-à-dire qu'il soit substantiel. Les Potages Maggi et les Farineux Maggi le sont à un haut degré, et c'est un des nombreux services qu'ils rendent.

— Oh ! moi, madame m'a réveillée. Et on n'arrive pas.

Quelques minutes plus tard le train s'arrêtait et on annonçait Martigny. Comme il précédait vers la porte de sortie sa fille et Mme Acher, qu'accompagnait un porteur chargé des menus bagages, il aperçut devant lui Mme Norans. Un prêtre, qui paraissait dévisager avec attention les voyageurs, s'avança vers elle et dut lui demander son nom. Elle eut un mouvement de recul, puis sa taille droite se plia. Mais elle fut vite redressée, et monta en voiture, avec le prêtre. Sans doute elle savait.

Marc inspecta les abords de la gare. Personne ne l'attendait, personne ne s'occupait de lui. Donc, Thérèse était encore vivante. Sans y prendre garde, il sentit sa poitrine se dilater : il respirait mieux.

Il commanda aussitôt à l'hôtel une voiture pour le Saint-Bernard. Avec de bons chevaux, il fallait compter près de dix heures à la poste qui reliait à Liddes en met onze. Et après avoir déjeuné en hâte, tandis que la gouvernante et l'enfant prenaient leur repas tranquillement et qu'on attelait les bêtes au landau, il réclama un journal du pays. Peut-être y trouverait-il des renseignements plus complets. On lui donna le « Petit Valaisan », non sans commentaires :

— Justement, il vient de paraître, pour le dimanche. Il est très bien fait, vous verrez. Il y en a long sur l'accident du Saint-Bernard. C'est bien malheureux. Ce pauvre monsieur...

Il fut tenté de demander : « Et la dame ? » Mais il éprouva une sorte de pudeur à s'entretenir d'elle avec un garçon de restaurant. Et il se plongea dans sa lecture.

C'était un journal populaire, accoutumé à délayer les faits divers pour sa clientèle. Il consacrait à l'accident plusieurs colonnes présentées sous un titre général et divisées par des sous-titres :

Mesdames, Messieurs, tous

nos ARRIVAGES sont là.

Manteaux, Complets, Vêtements chauds

Rien ne manque.

Notre Maison très ancienne est connue dans toute la contrée pour le grand assortiment dans tous les genres qu'elle possède.



Voulez-vous être élégant ?
Voulez-vous plaire ?
Habillez-vous sans aucun doute chez



Grand choix
Bon goût
satisfait
chacun.

Sur demande nous envoyons à CHOIX n'importe quel ARTICLE



Clément Frères

Rue de Lausanne, 16-18

successeurs de Maurice Nordmann

Téléphone 2.33

Fribourg

Téléphone 2.33

Toutes les commandes sont expédiées sans délai, port et emballage FRANCO.

Laine de mouton.

Ne vendez pas votre laine de mouton sans l'offrir à la

Fabrique Fribourgeoise de Draps de NEIRIVUE

qui vous l'achètera au plus haut prix.

Vous aurez ainsi l'occasion de favoriser le développement d'une industrie fribourgeoise.

Dimanche 25 novembre, dès 2 h.

CONCERT

dans la grande salle de l'

Hôtel des Halles, Bulle.



N'oubliez pas

vos ANNONCES dans le Catalogue Officiel de la

Foire Suisse Bâle 1929

Dernier délai : 5 mars 1929.

Tous renseignements par PUBLICITAS.

TAXIS

noces et baptêmes.
TÉLÉPHONEZ AU
N° 306
GARAGE MODERNE
Service jour et nuit.
— Prix modérés —
A. LUTHY, BULLE.

Vente de terrain à bâtir.

La Commune de Bulle exposera en vente, par voie de mises publiques, le samedi 24 novembre, de 2 à 3 heures l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, 1^{er} étage, une parcelle de terrain à bâtir d'environ 600 m² de contenance, à détacher de l'article 1763aa, sise vers l'usine Levrat, au Tirage.

Bulle, le 13 novemb. 1928.
Ville de Bulle.

COMMUNE DE BROC

Vente de bois par soumission.

La Commune de Broc expose en vente par voie de soumission 105 m³ de beaux billons situés à port de char aux Arkinses.

Les soumissions sont à adresser par écrit au Bureau communal pour le lundi 26 novembre, avant 8 h. du soir. Pour voir les bois et autres renseignements, s'adresser à M. Antonin Barras, forestier communal.

Broc, le 14 novembre 1928.

Le Secrétariat communal.

Ménage tranquille

cherche à louer pour date à convenir appartement de 3 ou 4 chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser à Publicitas Bulle, sous P. 2080 B.

Fourniture de moëllons.

L'Entreprise de l'Entretien de la Tréme met en soumission la fourniture de

1000 m²

environ de moëllons.

Prendre connaissance des conditions au Secrétariat communal de BULLE, où les offres sont reçues jusqu'au vendredi 30 novembre 1928, à midi.

La Commission.

SOUSSION

Le soussigné met en vente, par voie de soumission, 1200 fagots et 7 moules de bois, préparés au Devin de Gruyères.

Pour voir le bois, rendez-vous samedi 24 novembre, à 2 h., au Fenil de la Mossetta. Les soumissions seront reçues jusqu'au mardi 27 nov., chez Tercier Henri, aux Granges, La Tour.

On demande un jeune homme

de 15 à 16 ans, de bonne conduite, sachant traire, pour aider à tous les travaux d'un petit train de campagne. Entrée immédiate.

S'adresser à Charles Leuba-Martin, Auberson-sur-Ste-Croix.

Robert Dousse

Notaire

Hôtel de Ville BULLE Téléph. 67

Renseignements.

Géances d'immeubles.

Partages. -:- Successions.

A vendre

chambre à coucher,

600 fr. (2 lits, 2 tables de nuit,

lavabo, armoire),

Canapé, ainsi que 2 tables

et autres objets.

S'adresser à M. LEPTHIEN,

Villa Garin, BULLE.

Robes, Manteaux Gilets, Pullovers

les plus jolies créations
les dernières nouveautés.

BAZAR FRANÇAIS

- BULLE -

Dimanche 25 novembre

HOTEL DE LA TOUR CHATEL-SUR-MONTSALVENS Cassée-Concert

Invitation cordiale.

J. GENDRE.

Vente d'immeubles.

On offre à vendre par voie de soumission, à RUEYRES-TREPAYES

un beau domaine avec maison d'habitation

grange, écurie en excellent état; terrain de toute première qualité, 9 poses. — Entrée en jouissance à convenir.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire DOUSSE, à BULLE, où les conditions de vente et l'extrait du Registre foncier peuvent être consultés.

Les soumissions sont à déposer en l'Etude du notaire, jusqu'au 30 novembre prochain.

Bulle, le 20 novembre 1928.

Par ordre : DOUSSE R., notaire.

Vente de domaine de gré à gré.

On offre à vendre de gré à gré, dans un important village du district de la Glâne, un domaine, comprenant habitation, grange à pont, 2 écuries et environ 21 poses de terrain, en un seul mas, de très bonne qualité. Bâtiments à l'état de neuf. Eau intarissable. Lumière électrique. Pas d'impôts communaux.

Pour tous renseignements, s'adresser au notaire Louis SAVOY, à Romont.

Romont, le 6 novembre 1928.

Par ordre : Louis SAVOY, notaire.